



APPRENDRE LE FRANÇAIS PAR L'ART

COURS DE FRANÇAIS — BROCHURE 2026-2027

L'Atelier des artistes en exil
106 rue Brancion, 75015 Paris
ecole@aa-e.org

LE PROGRAMME

Le programme « Apprendre le français par l'art » contribue à l'intégration des artistes en exil par l'apprentissage de la langue française écrite et orale, et par l'appropriation de codes sociaux et culturels au travers d'une approche centrée sur les besoins immédiats des artistes primo-arrivants et combinée à l'actualité culturelle, sociale et politique française et internationale.

Le programme est pensé de manière à correspondre aux référentiels CECRL pour le FLE (thématiques abordées, objectifs, socio-linguistique, morphosyntaxe etc.) et au Cadre National de Référence de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) pour les Alphas. Diverses pratiques artistiques sont en outre mobilisées pour développer l'oralité (techniques théâtrales) et l'écrit (littérature, poésie).

Les apprenant.e.s peuvent passer un examen officiel (DELFB1/B2) dans un centre agréé par France éducation international au terme du parcours.

Les formations sont gratuites pour les artistes membres de l'aa-e (pour devenir membre, une procédure d'adhésion est requise : contact@aa-e.org) ; elles sont aussi ouvertes au public extérieur à des prix accessibles (sous réserve de places disponibles).

Les cours se déroulent au 106 rue Brancion, 75015 Paris. Les personnes à mobilité réduite peuvent suivre le cours à distance ; le cours peut être délocalisé au rez-de-chaussée (accessible PMR) si nécessaire.

Le programme repose sur 4 axes

- Des partenariats culturels : les visites d'expositions dans les musées et centres d'art (Centre Pompidou, Bourse de Commerce – Pinault Collection, Jeu de Paume, Musée Picasso, Palais de Tokyo, etc.) sont préparées au préalable en classe
- Des ressources pédagogiques élaborées à partir de documents originaux fournis par les partenaires culturels
- Des pratiques artistiques pour développer l'oralité (techniques théâtrales) et l'écrit (littérature, poésie)
- Un blog d'enseignement en ligne pour prolonger l'apprentissage, centraliser les ressources et les rendre accessibles depuis n'importe quel dispositif électronique

CONDITIONS D'ACCÈS*

- Objectif A1 : niveau A0 (aucun prérequis — grand débutant)
- Objectif A2 : niveau A1 acquis
- Objectif B1 : niveau A2 acquis
- Objectif B2 : niveau B1 acquis

TARIFS ET HORAIRES* — SEMESTRE 1 (2026-2027)

Niveau	Volume horaire	Tarif / semestre	Contenu
Objectif A1 – Débutant	5h/semaine (mardi FLE ; jeudi 2h FLE + 1h oral) — 70h/session (29 sept. 2026 au 21 janv. 2027,	300€	FLE + oral
Objectif A2 – Élémentaire	120h / semestre (dont 24h formation civique)	400€ (adhésion incluse)	FLE + oral + formation civique + visites d'expositions
Objectif B1	144h / semestre (dont 32h culture générale et formation civique)	670€ (adhésion incluse)	FLE + conversation + culture générale et formation civique + visites
Objectif B2	144h / semestre (dont 32h culture générale et formation civique)	670€ (adhésion incluse)	FLE + conversation + culture générale et formation civique + visites

* Sous réserve de places disponibles.

*Public bénéficiaire

Ce programme est cofinancé par l'État (DRIETS Île-de-France, unité départementale de Paris) au titre du programme 104 « Intégration et accès à la nationalité française », action 12 « Intégration des étrangers primo-arrivants » Il s'adresse aux étrangers primo-arrivants remplissant les critères suivants :

- ressortissants non-européens admis au séjour en France depuis moins de cinq ans, y compris les bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés, apatrides, protection subsidiaire) ;
- résidant à Paris ou y étant domiciliés ;
- signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR).

Emplois du temps — Session 1

Objectif A1 — 5 heures par semaine

- Mardi 16h30-18h30 : FLE
- Jeudi 10h-13h: FLE + Oral

Objectif A2 — 6 heures par semaine

- Mercredi 10h-12h : FLE
- Mercredi 12h-13h : Oral
- Jeudi 13h30-16h30 : FLE
- + 24h de formation civique sur le semestre (créneau à préciser)

Objectif B1 — 9 heures par semaine

- Lundi 10h-13h : FLE
- Mardi 10h-13h : FLE
- Mardi 13h30-15h30 : Culture générale et formation civique

- Mercredi 13h-14h : Conversation (avec B2)

Objectif B2 — 9 heures par semaine

- Lundi 14h-17h : FLE
- Mardi 13h30-15h30 : Culture générale et formation civique
- Mercredi 13h-14h : Conversation
- Mercredi 14h-17h : FLE

CALENDRIER 2026-2027

Session 1 — 7 septembre 2026 au 21 janvier 2027

Vacances : Toussaint (semaine du 26 octobre) · Noël (20 décembre → 4 janvier)

Jours fériés : 11 novembre · 1er janvier

Session 2 — 26 janvier au 3 juin 2027

Vacances : Hiver (semaine du 15 février) · Pâques (semaine du 12 avril) · Pont de l'Ascension (semaine du 10 mai)

Jours fériés : 29 mars, 1er mai, 6 mai, 8 mai, 17 mai

LES NIVEAUX EN DÉTAIL

L'école de l'aa-e Paris propose 4 groupes de niveau. Les élèves sont répartis selon leur résultat au test de positionnement. Une session de formation a une durée de 16 à 17 semaines, soit une centaine d'heures de cours (selon le calendrier scolaire de la zone C).

Alphabétisation (sur demande)

- Découverte de l'alphabet et de la phonétique jusqu'à la maîtrise de compétences linguistiques de base
- Enseignement en spirale, répétition, simplicité et utilisation de supports visuels et concrets
- Méthode selon les principes de la MNLE (Méthode Naturelle de Lecture, formalisée par Danielle de Keyzer et inspirée de la pédagogie Freinet), croisant alphabétisation, apprentissage du FLE et lutte contre l'illettrisme chez les adultes

A1

- Programme hebdomadaire (5h) : mardi 16h30-18h30 (FLE) ; jeudi 13h15-16h45 (FLE)
- 70h sur la session, du 29 septembre 2026 au 21 janvier 2027 vacances : Toussaint et Noël)
- Travail sur deux expositions par session (préparation en classe et visite)
- Les apprenant·es passent un DELF blanc (A1) en classe au terme du parcours

A2

- Programme hebdomadaire (6h) : 5h de cours FLE ; 1h d'expression et interaction orale
- 24h de formation civique sur le semestre
- Durée de la formation : une à deux sessions
- Travail sur deux expositions par session (préparation en classe et visite)
- Les apprenant·es passent un DELF blanc (A2) en classe au terme du parcours
- **Taux de réussite A2 (2025) : 100%**

B1

- Programme hebdomadaire (9h) : 6h de cours FLE (dont introduction à l'analyse et au commentaire d'œuvre d'art) ; 2h de culture générale et formation civique, module « Texte et contexte » (littérature, poésie, théâtre, chanson) ; 1h de conversation
- Durée de la formation : deux sessions
- Travail approfondi sur une exposition par session (« parler d'art ») : visite découverte – rencontre thématique – prise de parole
- Les apprenant·es passent un examen officiel (DELF B1) dans un centre agréé au terme du parcours
- **Taux de réussite B1 (2025) : 100% — Moyenne nationale (2024) : 77,50%**

B2

- Programme hebdomadaire (9h) : 6h de cours FLE (dont introduction à l'analyse et au commentaire d'œuvre d'art) ; 2h de culture générale et formation civique, module « Texte et contexte » (littérature, poésie, théâtre, chanson) ; 1h de conversation
- Durée de la formation : deux sessions
- Travail approfondi sur une exposition par session (« parler d'art ») : visite découverte – rencontre thématique – prise de parole
- Les apprenant·es passent un examen officiel (DELF B2) dans un centre agréé au terme du parcours

LES EXPOSITIONS — SESSION 1

Objectif A2

- Kurt Schwitters — Musée Picasso : mer. 14 oct. 10h45-11h45 (visite guidée), mer. 18 nov. 14h-15h30 (restitution)
- Cézanne — Grand Palais : mer. 9 déc. 11h ; mer. 16 déc. 11h, intervention d'un·e conférencier·e aux AA-E

Objectif B1 & B2

- André Malraux — Musée Picasso : mar. 6 oct. 14h
- Vies minuscules — Panthéon : mar. 20 oct. 14h ; mar. 24 nov. 14h, débat + présentations

Objectif B1

- Remember Me — Bourse de Commerce : lun. 12 oct. 11h ; lun. 16 nov. 11h ; lun. 7 déc. 11h (restitution)

Objectif B2

- Jeu de Paume : mer. 14 oct. 13h30 ; mer. 25 nov. 15h30 ; mer. 9 déc. 14h

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Informations, inscriptions et test de placement : ecole@aa-e.org

L'inscription se déroule selon les étapes suivantes

1. Remplir le formulaire d'inscription pour les membres <https://forms.gle/NjVWqJVHVZpSBUoE6>
2. L'école contacte le/la candidat.e
3. Un test de positionnement suivi d'un entretien est proposé afin d'analyser les besoins de l'apprenant.e
4. Le/la candidat.e rejoint un groupe, signe un contrat de formation professionnelle, puis procède au paiement mentionné ci-dessus (ou au prorata selon la date d'inscription)

L'Atelier des artistes en exil — 106 rue Brancion, 75015 Paris — ecole@aa-e.org